

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2022 à Sion

Ordre du jour :

1. Adoption du PV de l'AG du 10.06.2021
2. Rapport annuel 2021
3. Comptes 2021
4. Affectation des résultats 2021
5. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes 2021
6. Décharge aux organes responsables
7. Information sur le budget 2022
8. Nomination de l'organe de contrôle
9. Nominations statutaires
10. Divers

Mme Casanova ouvre la séance à 17 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et excuse un certain nombre de personnes.

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10.06.2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est accepté sans remarques (l'assemblée n'en a pas demandé la lecture. Il est disponible sur notre site Internet).

2. Rapport annuel 2021

Mme Moix présente le rapport annuel. Elle passe en revue les activités principales et relève les faits marquants de l'année 2021.

3. Comptes 2021

Mme Moix présente les comptes 2021.

Les résultats des différents services sont les suivants :

- Service des cours : excédent des dépenses de CHF 3'031.08
- Service d'aide aux proches : excédent des dépenses de CHF 48'147.49
- Service GED : excédent des dépenses de CHF 147'143.29
- Activités régionales : excédent des recettes CHF 361'437.59
- Service des transports : excédent des dépenses de CHF 24'171.59
- Direction et administration : excédent des dépenses de CHF 45'533.41
- Directives anticipées : excédent de dépenses de CHF 12'335.60

Le chiffre d'affaire du service des réfugiés est de CHF 11'062'642.44, celui de l'intégration de CHF 1'127'864.63 celui de détention de CHF 16'387.65 et celui du bureau d'écoute contre le Racisme de CHF 55'700.- Ces 4 domaines sont remboursés par l'Etat du Valais, selon les différents mandats.



Le résultat d'exploitation est de CHF 122'905.03.

4. Affectation des résultats

Mme Casanova fait la proposition suivante pour la répartition des résultats 2021 :
Virement aux fonds libres du résultat d'exploitation, soit de CHF 122'905.03

5. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes 2021

Mme Saillen de la fiduciaire DAFICO présente le rapport de l'organe de contrôle.

Les comptes 2021 et la répartition des résultats proposés sont acceptés à l'unanimité, par les membres présents.

6. Décharge aux organes responsables

Les membres de l'assemblée générale acceptent de donner décharge au caissier, à la direction et à l'organe de contrôle, à l'unanimité.

7. Information sur le budget 2022

Le budget 2022 a été accepté par le comité lors de sa séance de décembre 2021. Il est présenté ce jour pour information aux membres de l'AG.

Il est prévu un résultat positif de CHF 54'678.-, résultant de pertes importantes sur les activités en lien avec l'aide à la famille, compensées par des recettes de marketing, soit essentiellement les cotisations des membres.

8. Nomination de l'organe de contrôle

Les membres de l'assemblée générale confirment Dafico comme organe de contrôle.

9. Nominations statutaires

Selon nos statuts, les membres du comité sont élus pour 3 ans.

Nous devons donc réélire Mme Bärenfaller et Mme Masserez-Anselin, qui ont été nommées en 2019. Les 2 membres sont réélues par acclamation.

10. Divers

Mme Casanova accueille M. Pedrazzini, qui représente la CRS. Celui-ci adresse quelques mots à l'assemblée. Il évoque la crise institutionnelle qui a ébranlé la CRS et qui a provoqué le départ du président. Mme Casanova relève que cette AG est la dernière AG pour Mme Moix qui a décidé de prendre sa retraite en avril 2023. Elle lui remet un présent pour la remercier de son engagement.

Le Dr Daniel Heimendinger, psychiatre anime ensuite une conférence dont le thème est « Covid et psychiatrie, conséquences sur la psyché. »

Marylène Moix/juin 2022